



Installation de M. et Mme Regnault à Bernin (38)



Du point de vue environnemental, le bois énergie contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Contrairement à l'utilisation des énergies fossiles, il ne crée pas de déséquilibre quant au cycle du CO<sub>2</sub>. Les chaudières automatiques permettent une très bonne maîtrise de la combustion et un très haut rendement (au-delà de 80 %).

Economiquement, le bois garantit une stabilité des coûts du combustible. Il est généralement fourni sur la commune, le canton ou à défaut sur le territoire. Le prix du kilowattheure utile bois, environ deux fois moins élevé que celui du fioul, ne subit pas les aléas géopolitiques auxquels sont soumis les énergies fossiles, et le budget qui lui est consacré est réintroduit dans l'économie locale à travers la rémunération du prestataire responsable de l'approvisionnement.

La haute performance des chaudières et de leur régulation, leur automatisme et l'autonomie qu'elles confèrent sur la saison de chauffe ne changent en rien les habitudes prises avec les énergies fossiles : la chaleur se contrôle depuis l'unique bouton du thermostat d'ambiance.

Par ailleurs, les collectivités territoriales (Région Rhône-Alpes, Conseil Général de l'Isère) et l'État, conscients des enjeux économiques et environnementaux, ont mis en place des dispositifs (subventions et crédit d'impôt) pour aider à l'investissement dans les chaudières automatiques au bois et en faciliter ainsi l'acquisition.

## L'installation

- La chaudière de M. et Mme Regnault fournit les besoins en chaleur de leur maison de 150 m<sup>2</sup>, alimente 120 m<sup>2</sup> de plancher chauffant, les 5 radiateurs de l'habitation et l'eau chaude sanitaire.
- Le combustible bois, stocké dans un silo, est directement acheminé vers la chaudière en fonction des besoins de chauffage, par un système pneumatique (par aspiration).
- La chaudière aux granulés de bois est entièrement automatique et dispose d'une régulation performante qui permet d'optimiser la combustion, évitant ainsi les effets de goudronnage et de pollution.
- Mise en service : Octobre 2006

## Les caractéristiques techniques

- **Type de chaudière** : Pellet Star Bio Control Herz
- **Puissance** : 10 kW
- **Capacité du silo** : 3,9 Tonnes
- **Autonomie** : 5 mois
- **Régulation électronique** par sonde extérieure

## Fonctionnement

- **Consommation** : environ 5,5 Tonnes/an
- **Combustible** : granulés de bois diamètre 6 cm
- **Décendrage** : automatique  
Néanmoins, il convient de vider le cendrier une fois par mois
- **Cette installation permet d'éviter le rejet de plus de 6 tonnes de Gaz à Effet de Serre (CO<sub>2</sub>) par an. Soit 40 000 km d'émissions d'une voiture de**

## Investissements et subventions

- **Investissements** : 19 017 € + 2057 € de silo à bois
- **Subventions** :  
Crédit impot : 8 000 €  
Région Rhône-Alpes : 4 000 €  
Conseil Général de l'Isère : 2 500 €  
**Soit un total de 14 500 €**

## Réalisation

- **Installation** : CCE à Pontcharra (38)
- **Importateur HERZ** : SB Thermique à Villemoirieu (38)



## Le Bois Energie– granulés

Le choix du granulé de bois comme énergie est en mesure de répondre aux différents objectifs qualitatifs et aux contraintes qui sont fixés lors de la réalisation d'une chaufferie.

Investir dans une chaufferie automatique au bois c'est investir pour l'avenir, en soutenant le développement durable et l'économie de notre territoire tout en construisant notre indépendance énergétique.

## Contacts

**AGEDEN**  
Energies Renouvelables en Isère  
Le Trident – Bât A  
34 avenue de l'Europe  
38100 GRENOBLE  
Tel : 04 76 23 53 50  
Fax : 04 76 23 53 51  
e-mail : [infoenergie@ageden.org](mailto:infoenergie@ageden.org)  
Site internet : [www.ageden.org](http://www.ageden.org)

